



www.SecondRegard.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Aires Marines Éducatives

Retour d'expérience



**AIRES
MARINES
ÉDUCATIVES**

Parc naturel régional
du Golfe du Morbihan



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici



2021



Le Parc naturel régional et la mise en oeuvre des Aires Marines Éducatives : quelques conseils et outils

Les Aires marines éducatives sont une démarche éco-citoyenne soutenue par l'Office français de la biodiversité (OFB). Accompagnés par un référent, des écoliers choisissent une portion de littoral près de leur établissement et s'impliquent dans sa gestion et sa préservation.

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a choisi d'intervenir en qualité de coordinateur des Aires marines éducatives de son territoire. Il ne dispose pas des moyens humains pour intervenir en tant que référent sur l'ensemble de celles-ci et au delà...

Le Parc souhaite valoriser les animateurs locaux qui agissent déjà en faveur de l'éducation à l'environnement et particulièrement en faveur de l'éducation à la mer et au littoral.

Le Parc a cependant tenu à accompagner l'école de l'Île d'Arz afin de modéliser une démarche et pouvoir ainsi développer des méthodes et des outils d'animation avec le souhait de les mutualiser. Ce document est le résultat de 6 demi-journées d'animation.



Ce document n'a pas vocation à revenir sur la méthodologie proposée par l'Office français de la biodiversité. En effet, l'OFB a déjà élaboré un livret d'accompagnement des projets d'Aires marines éducatives. Ce dernier est en libre téléchargement sur le site du Parc : www.parc-golfe-morbihan.bzh/aires-marines-educatives/

Ce document complète cette méthodologie par une série de recommandations issues de notre propre démarche d'animation en 2017/2018 avec l'école de l'île d'Arz.



Vue aérienne de l'île d'Arz

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan en quelques mots



50^{ème} Parc de France (sur 58 en 2021), le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est un territoire habité, reconnu au niveau national pour le caractère exceptionnel de ses richesses naturelles, culturelles, paysagères et sa vitalité sur le plan humain.

Il est né en octobre 2014 par décret du Premier ministre. Il est composé de 33 communes qui ont adhéré à une Charte fixant les objectifs du Parc pendant 15 ans, dans des domaines aussi différents que la biodiversité, l'urbanisme, le développement économique responsable, la préservation et la valorisation des patrimoine naturel et culturel, la pédagogie et l'information du public...



Les 5 missions d'un Parc :

- Protéger la nature, la culture, les paysages.
- Aménager le territoire de manière harmonieuse en respectant l'environnement et en luttant contre les effets du changement climatique.
- Développer l'économie en veillant à la qualité du cadre de vie.
- Accueillir, informer les habitants.
- Expérimenter des actions nouvelles et faire des recherches.

Le Parc est une collectivité publique dirigée par un Bureau d'élus et un Conseil syndical. Il est animé par une équipe d'une vingtaine d'agents et aussi par des instances consultatives, notamment un Conseil scientifique et un Conseil des associations.

Répondant aux objectifs fixés par la Charte, ses actions couvrent une grande diversité de domaines : mettre en place des atlas de la biodiversité dans les communes, surveiller et protéger les gravelots, restaurer la rivière de Pénerf, préserver et valoriser les paysages, accompagner la transition énergétique, mesurer l'érosion côtière, inventorier et valoriser le bâti, maritime et le patrimoine immatériel, organiser des visites et des conférences-débats, etc.

Le Parc gère également l'Île d'Illur, dont le Conservatoire du littoral est propriétaire. Véritable vitrine du développement durable, 25 000 personnes y passent chaque année.

Son emblème est un hippocampe moucheté, l'une des deux espèces qui fréquentent le Golfe. Devenu de plus en plus rare, il symbolise aujourd'hui l'impérieuse nécessité de préserver cet espace d'exception.

Le territoire du Parc n'est pas une zone sous cloche, c'est un espace de mise en œuvre du développement durable. Sa force réside dans sa capacité à convaincre plutôt qu'à contraindre.





Les Aires marines mises en place sur le territoire du Parc

- 2017/2018 : une Aire marine éducative a été mise en place sur le territoire du Parc, celle de l'Île d'Arz qui a été animée par le PNR.

Sur un territoire proche, nous pouvons aussi évoquer une classe de l'école Montessori de Larmor-Baden et une classe de l'école Théodore Monod de Billiers (animation Vincent Jeudy, de la Réserve de Séné).

- 2018/2019 : selon l'Office français de la Biodiversité, 7 écoles et 365 élèves seront concernés cette année.

- 2019/2020 : 5 écoles supplémentaires ont rejoint la démarche, soit un total de 490 élèves concernés sur l'ensemble du territoire. Les AME ont également acquis une dimension européenne en intégrant le projet PERICLES avec le travail mené à l'école de Crac'h (www.pericles-heritage.eu). Ce projet a permis d'intégrer le patrimoine bâti et les questions relatives à sa préservation et à sa gestion dans une AME

- 2020/2021 : 13 AME sont labélisées sur le territoire dont 1 collège.

Il est important de rappeler ici le travail de promotion réalisé par les conseillers pédagogiques du territoire.

Ce tableau est celui fourni par l'Office français de la Biodiversité en août 2021.

Il évolue chaque année en fonction de nouvelles inscriptions.

Etablissement	Classes/Niveau	Nombre d'élèves	Référents
École de l'île d'Arz Ile d'Arz	1 classe, multiniveaux	10	PNRGM
École des Deux Rivières Crac'h	5 classes CP, CE1, CE2, CM1, CM2	112	Anne Jacob (association La mer monte) et PNRGM
École Germaine Tillion Pluneret	4 classes CM1, CM2	95	Pierre Gallène, commune de Pluneret
École Le Votten Locmariaquer	2 classes CE1, CE2, CM1, CM2	35	Anne Jacob (association La mer monte) et PNRGM
Ecole Jean-Louis Etienne Le Bono	2 classes CM1, CM2	50	Alain Brulé, commune du Bono
École Vert Marine Le Hézo	1 classe CE2, CM1, CM2	25	Vincent Jeudy, RNN des Marais de Séné
École Françoise Dolto Séné	1 classe CM2	23	Vincent Jeudy, RNN des Marais de Séné
École Claude Aveline Séné	3 classes 8 CE2, 8 CM1, 7 CM2	23	Vincent Jeudy, RNN des Marais de Séné
École Armorique Vannes	1 classe CM1, CM2, ULIS	25	Laura Tanniou, Les Petits Débrouillards
École Nicolazic-Lasalle Vannes	1 classe CM1, CM2	28	PNRGM
WÉcole Éric Tabarly Arzon	3 classes CE1, CE2, CM1, CM2	60	Marie Guillevic, commune d'Arzon
École Henri Matisse Damgan	1 classe CM1, CM2	25	PNRGM
École Les Korrigans Sarzeau	1 classe CM1, CM2	25	Cécile Leboeuf, Association Ardoukoba
Collège St Exupéry Vannes	2 classes 6ème, 5ème	32	PNRGM

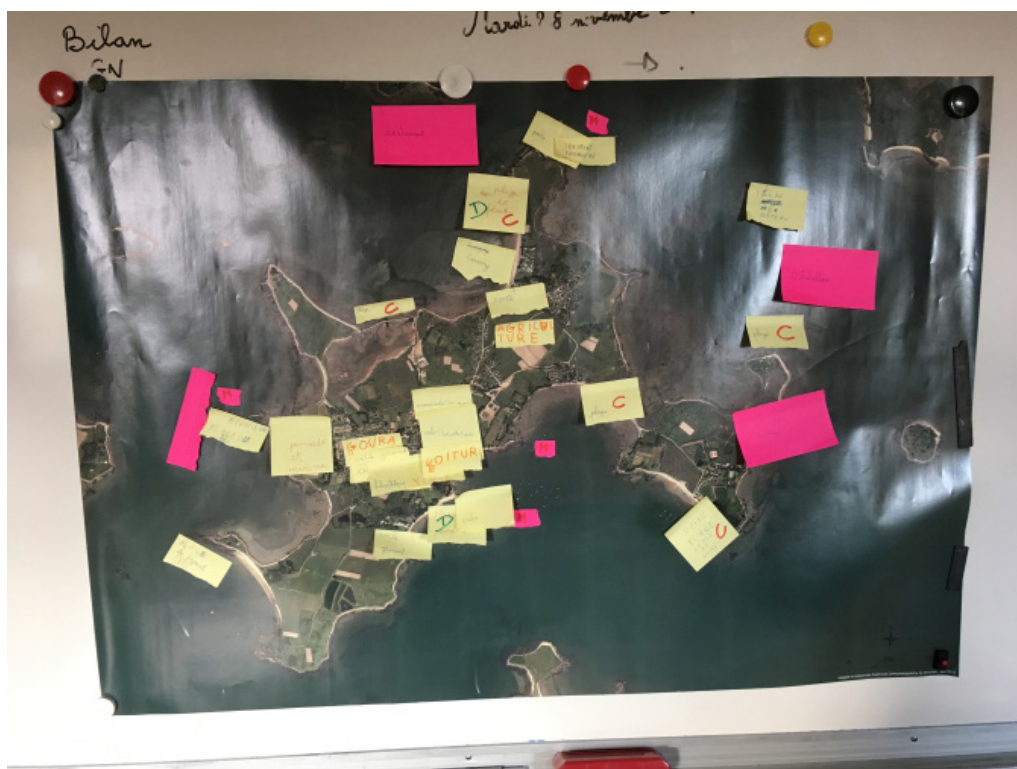
1. Le choix de la zone

La première étape est de choisir la zone d'étude. Sur l'île d'Arz, plusieurs espaces littoraux sont facilement accessibles depuis l'école.

- Une carte pour situer la zone

Afin de débiter la session, après les présentations « classiques » du référent et de l'école, il nous paraît pertinent de montrer une vue aérienne de la zone. Elle peut être accessible sur Internet.

Elle permet une bonne visualisation de la zone et elle constitue surtout un bon support pour travailler collectivement.



Pour les écoles situées sur son territoire, le Parc naturel régional pourra effectuer un tirage A3 ou A0 de la zone choisie pour l'AME.



Cette carte de la zone a été l'occasion pour les enfants de recenser les activités présentes sur l'île et de discuter sur leurs liens et leurs impacts vis-à-vis de la zone littorale.

Lors de la présentation des actions du Parc, nous avons fait la liaison entre les activités identifiées par les enfants et les missions du Parc. Cela a rendu les actions plus concrètes pour eux.

Les autres référents pourront aisément établir des liens avec leurs propres activités et celles du Parc.





2. Le choix de thèmes de travail

A partir des activités identifiées par les enfants, nous leur avons demandé de lister celles qui leur paraissaient importantes à mettre en avant dans le cadre de l'Aire marine éducative. Les enfants ont par exemple identifié les éléments suivants :

- animaux de la mer et oiseaux
- patrimoine bâti
- pollutions (déchets)
- érosion
- agriculture
- changement climatique et montée des eaux



Le choix de la zone puis des activités à mettre en avant ont été de bons supports de discussions et d'échanges. Les enfants ont voté pour déterminer la zone finale à retenir, ainsi que sur les priorités des thèmes de travail à dégager. Le choix de la zone s'est ainsi porté sur la plage de Pénéra et les thèmes prioritaires retenus ont concerné le climat, la montée des eaux, les pollutions. Des pistes ont aussi été évoquées autour d'un point de mesure de l'érosion ou encore la mise en place d'un observatoire photo.

L'enseignante a également pu faire le lien avec le programme scolaire sur de nombreux domaines : expression écrite, orthographe, sciences, mathématiques, etc.

Cette première partie, réalisée en classe, nous a permis de cerner les attentes des enfants.

Cette session a aussi été l'occasion de rencontrer Mme le Maire de l'Île afin de l'informer et d'impliquer la commune dans la démarche.



3. L'observation de la zone

Nous laissons le soin aux référents d'utiliser leurs méthodes, leurs outils de découverte et d'acquisition des connaissances.

Pour notre part nous sommes allés sur la plage avec l'objectif de découvrir la zone et de faire l'état des lieux.

• Pendre des photos

Cela permet aux enfants de voir la zone avec leur regard, sans l'influence des animateurs. Les photos font ressortir les éléments visuels importants à leurs yeux. À l'Île d'Arz, chaque enfant était invité à prendre une photo d'un endroit, lointain, ou proche, qui l'intéressait.

En plus de ces photos ponctuelles, nous leur avons proposé de prendre une photo de la cale aux points cardinaux, afin de vérifier l'évolution du milieu au fil des saisons.

Ils devaient aussi rapporter un objet laissé sur la plage par la marée basse (naturel ou non).



- Lire le Paysage

Au-delà des photos, il s'agit d'un travail important pour que les enfants s'imprègnent de la zone en faisant ressortir des éléments qui touchent tous les sens, auxquels on ajoute le ressenti. Nous avons utilisé et adapté une grille d'analyse proposée par l'Office français de la biodiversité. Cela a été un temps fort de prise de conscience des richesses et fragilités de Pénéra.

Les enfants écrivent sur la grille : « Ce que je vois, ce que je sens, ce que j'entends, ce que je touche, ce que je ressens ».

L'exercice peut également être réalisé avec des plus petits, en les accompagnant. Ils peuvent le cas échéant, faire des dessins pour illustrer leur perception de la zone.

Le Parc fournira cette trame de lecture de paysage aux écoles qui le souhaitent.

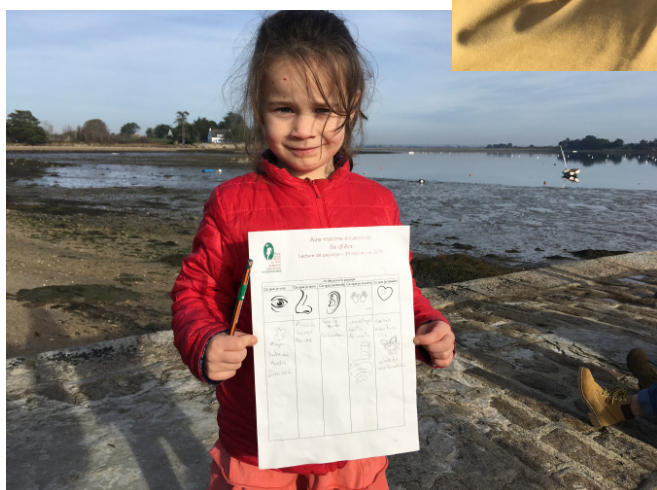


Cette lecture de paysage se fait à partir de pictogrammes très lisibles pour les enfants, y compris les plus petits qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture.

Ces derniers doivent tout de même être accompagnés par des adultes pour le renseignement des différentes rubriques.



Au-delà de la lecture « physique » du paysage, la question du ressenti est également intéressante. Un environnement calme ou bruyant génère des ambiances différentes et oriente les enfants sur l'état des lieux de la zone.





4. L'état des lieux de la zone

- Mettre en avant des éléments-clés de la zone

Une balade permet le cas échéant de faire ressortir un élément marquant de la zone.

À Pennera par exemple, le groupe est passé devant une zone très sensible à l'érosion côtière.

Cela génère de nombreux échanges sur les sujets, entre enfants, enseignante et référent mais aussi entre les enfants eux-mêmes.

L'idée de suivre l'érosion avec eux a été proposée à ce moment-là.





- Demander aux enfants ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas

Plutôt que de parler de «diagnostic», nous avons préféré demander aux enfants, une fois la sortie sur la zone effectuée, de nous faire savoir « ce qu'ils aimaient » et « ce qu'ils n'aimaient pas ».

Ce travail peut être fait en classe, après la sortie.



Illustration du diagnostic à partir d'éléments simples

	
J'aime	Je n'aime pas
Peu ou pas de voitures qui circulent La vue, les animaux Le calme La facilité pour faire du bateau La plage Le plaisir d'aller à la pêche à pied La promenade sur les sentiers Habiter sur une île Le grillage utile pour sécuriser	Le bruit des travaux Les déchets Les vélos sur les sentiers Le grillage pas joli sur les chemins

Cette grille, simple d'apparence, a induit de bonnes discussions avec les enfants sur des éléments subjectifs et objectifs.

Elle a aussi permis de faire ressortir des nuances de perception sur certains aspects.

À titre d'exemple, un grillage peut être à la fois jugé positif quand il protège mais négatif quant à son intégration dans le paysage.

5. Le temps de la proposition

Pour compléter l'acquisition des connaissances, nous avons diffusé un diaporama sur les richesses sous-marines ainsi qu'un jeu sur la laisse de mer, à partir de boîtes de différentes couleurs.



Chaque boîte renferme un objet, naturel ou non, laissé sur la plage lors des marées. Les enfants doivent découvrir cet objet « à l'aveugle ». Rires garantis !



Ce jeu sur la laisse de mer provoque surtout des échanges sur les connaissances et les pratiques des enfants en termes de mode de vie et de consommation.



Boîte	Élément Q° : c'est quoi à votre avis ?	Décomposition Q° : temps pour se décomposer ?
	<u>matériel</u> d'ostréiculture	+ 400 ans
	<u>coquille</u> d'huîtres	<u>biodégradable</u>
	<u>goémon</u> séché	<u>biodégradable</u>
	<u>zostère</u> naine séchée	<u>biodégradable</u>
	<u>sable</u>	<u>biodégradable</u>
	<u>emballages</u> plastiques (sachet, crayon, tube de colle...)	+ 400 ans
	<u>os</u> de seiche	<u>biodégradable</u>
	<u>verre</u>	Indéterminé (ou 4000 ans)
	<u>petit matériel</u> de pêche	600 ans
	<u>capsule</u> d'œufs de raies	<u>biodégradable</u>
	<u>sacs</u> plastiques	100 à 1000 ans
	<u>coquillages</u>	<u>biodégradable</u>
	<u>mégots</u> de cigarette (filtre)	1 à 2 ans

A ce stade de l'animation, nous laissons le soin aux référents le fait d'approfondir ou non l'acquisition des connaissances.

Cela dit, l'Aire marine éducative doit également produire une action à l'issue du diagnostic.

Dans ce sens, nous avons attiré l'attention des enfants et de l'enseignante sur le fait qu'il restait quelques jours avant la fin de l'année scolaire pour construire une action visible.

En revenant sur les thèmes identifiés en phase diagnostic et suite au jeu de la laisse de mer, les enfants ont émis l'idée de montrer des gestes à faire ou à ne pas faire pour préserver la plage de Pénéra.

L'idée d'un panneau d'information à destination du grand public (les visiteurs mais aussi les habitants) a assez vite émergé.



A partir du diagnostic, il est intéressant de voir quelles sont les préoccupations des enfants. Ce doit être le support de l'action à venir afin qu'ils s'impliquent et soient motivés pour créer les conditions de sa réalisation. Toutes les options sont possibles : panneau, exposition, vidéo, livret pédagogique, pièce de théâtre, etc.

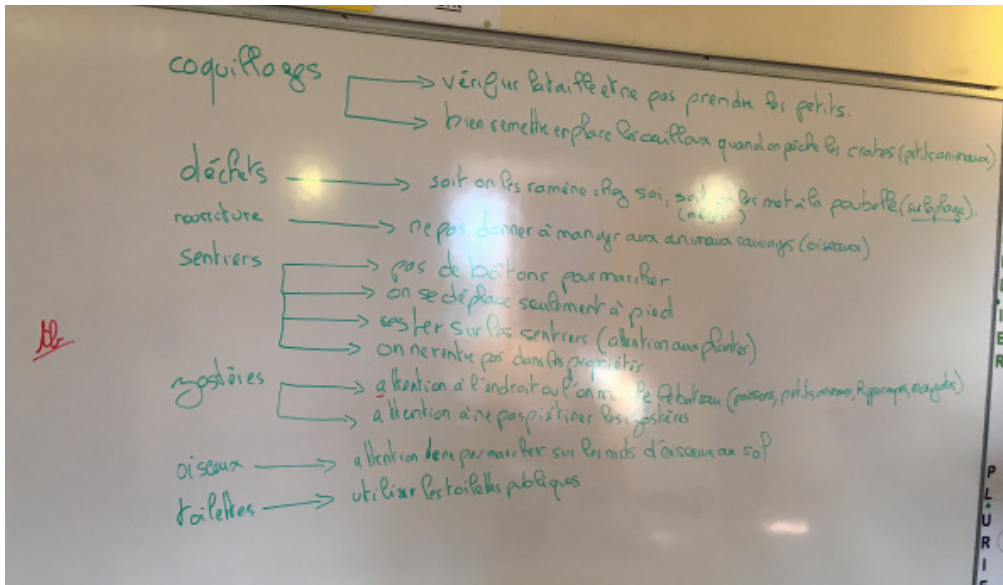
6. La construction de l'action

La trame du panneau a été réalisée à partir des thèmes proposés par les enfants.

Ils se sont ensuite mis en situation à partir de photos illustrant les gestes à faire et à ne pas faire.

Collectivement, les enfants ont également produit les textes d'illustration des photos.





Les enfants ayant eu l'idée d'un panneau, nous avons fait une trame à partir de la charte graphique du Parc, en respectant les caractéristiques de nos propres panneaux d'interprétation.

Le fait pour les enfants de concevoir un « outil Parc » a été une plus-value car nous les avons associés à nos propres actions pédagogiques.

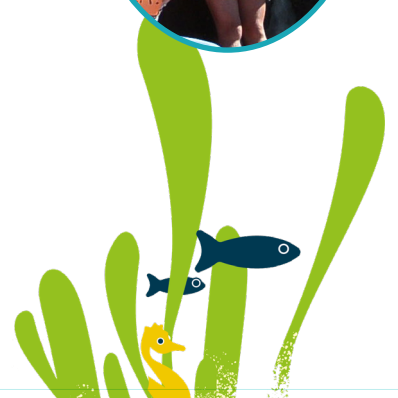
Selon les supports proposés dans les prochaines AME, nous évaluerons cette possibilité de considérer la production des enfants comme une véritable action du Parc naturel régional.



7. Le panneau définitif

La dernière session a permis de finaliser les textes et de refaire des photos.

Le panneau a été réalisé en 2 exemplaires et l'inauguration a eu lieu le 21 septembre 2018.



8. Le Bilan

A l'issue d'une année d'échanges et d'animations, il nous paraît important de faire le bilan avec l'enseignant et avec les enfants.

Pour notre part, nous avons réalisé une petite interview, face caméra.



3 questions posées aux enfants :

- ce qui t'a plu ?
- ce qui ne t'as pas plu ?
- ce qu'on aurait pu faire de plus ou de différent ?

Retrouvez les AME en vidéo sur la page du Parc :

www.parc-golfe-morbihan.bzh/aires-marines-educatives/

9. Quelques informations complémentaires

• Echanger avec les élus

Tout au long de la démarche, il est important de faire le point avec les élus sur le déroulé de la démarche et, surtout, sur les propositions des enfants, qui peuvent le cas échéant «exposer» à des questions jugées sensibles par la municipalité. Au-delà, la municipalité sera fréquemment mise à contribution pour mettre en oeuvre l'Aire marine éducative, dans la gestion de la zone choisie par les enfants ou pour installer des éléments (par exemple des panneaux comme à l'île d'Arz).

• Renseigner quelques documents administratifs

La mise en oeuvre de l'AME nécessite de renseigner des documents administratifs indispensables au bon déroulement de la démarche. Tous ces documents sont accessibles auprès de l'Office français de la biodiversité : ofb.gouv.fr/aires-educatives

• Et après ?

Même si le Parc ne fera pas directement les animations des autres AME de son territoire, nous continuerons à suivre celle de l'île d'Arz, sous une forme plus légère. Nous avons évoqué avec les enfants un suivi de l'érosion et éventuellement une déclinaison du panneau vers d'autres documents pédagogiques.

Dans ce sens, il est important de définir des actions à court terme, réalisées dans l'année, et d'autres à plus long terme, afin de passer le flambeau aux classes suivantes.

Contact PNRGM : Zarah Simard - zarah.simard@golfe-morbihan.bzh

